



Visé par le Maire : le 24.09.2021
Affiché en Mairie : le 27.09.2021
Envoyé pour publication : le 27.09.2021

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2021

Date de convocation : 07/09/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

→ **Deux décisions modificatives de crédits pour des opérations d'ordre budgétaire**

Ces décisions modificatives de crédits sont d'ordre technique pour permettre à la Trésorerie Municipale de passer des opérations budgétaires d'ordre.

→ **La Banque Populaire choisie pour le recours à un emprunt**

65 000 euros seront empruntés sur 10 ans au taux fixe de 0,33% auprès de la Banque Populaire qui a proposé le taux le plus bas par rapport aux trois autres établissements bancaires sollicités.

→ **Demande d'un accord définitif pour l'obtention de la subvention départementale dite SOLIDARITE**

Le Conseil Départemental a accordé le principe d'une subvention de 4 137,50 euros, soit 50% du montant HT des travaux de rénovation du mur d'enceinte de l'école, de voirie Route de Loze et de l'achat de meubles de bibliothèque pour l'école. L'accord définitif de cette subvention est sollicité.

→ **Répartition à la majorité des 2/3 du F.P.I.C**

L'Etat verse annuellement à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et Communales (F.P.I.C), laquelle répartit le montant reçu à la majorité des 2/3 entre chaque commune de la Com. Com. CHAZEMAIS recevra donc à ce titre 9 585,00 euros.

→ **Recensement de la population 2021 reporté à 2022**

Pour l'organisation du recensement de la population, prévu du 20 janvier au 19 février 2022, Lydia PERRIER secrétaire de Mairie a été désignée pour la cinquième fois dans sa carrière, coordonnateur communal, référent principal de l'INSEE.

Un agent recenseur a été recruté pour aller à la rencontre des administrés : Marie-Claire PROUTEAU (« ancienne factrice ») se fera un plaisir de revoir l'ensemble des habitants de la commune.

→ **Renouvellement d'un contrat aidé au poste d'agent technique polyvalent**

Une offre d'emploi est ouverte à Pôle emploi pour le recrutement d'un nouveau contrat aidé, en charge de l'entretien des bâtiments communaux (principalement des travaux de peinture) et des espaces verts.

Il s'agira d'un contrat « parcours emploi compétence » (C.U.I- P.E.C), pour une durée hebdomadaire de 26h00, sur 6 mois, du 25 octobre 2021 au 24 avril 2022.

→ **Acquisition immobilière située au cœur du Bourg - 1 Place de l'église**

Vu la situation géographique stratégique de cette propriété, située au cœur du projet de réaménagement du centre bourg, 1 Place de l'église et considérant l'état actuel de friche et de bâtiments délabrés nuisant à l'environnement global de l'espace public, le Conseil Municipal dans son ensemble a décidé d'acquérir ces trois parcelles d'une superficie totale de 3 643 m².

→ **Vente de trois lots viabilisés à construire, Rue des Charmes**

De 2014 à 2016, la Commune de Chazemais a investi pour aménager trois lots viabilisés à construire, dans le lotissement dit « Le Haut des Charmes ».

Aujourd'hui, un acquéreur se propose d'acheter ces trois lots d'une superficie totale de 2 859 m². Les élus se réjouissent déjà d'accueillir trois nouvelles familles.

→ **Adhésion au collectif Hubertine AUCLERT**

Le projet de baptiser l'école publique Hubertine AUCLERT et d'organiser une semaine d'animation en partenariat avec le collectif du même nom, est toujours d'actualité. La situation sanitaire a contraint le report de ce projet à Mai 2022.

En attendant, le travail se poursuit avec le collectif Hubertine AUCLERT et une adhésion de 50 euros leur est versée.

→ **Une belle rentrée scolaire : 44 élèves accueillis et 62 000 euros investis pour l'amélioration du cadre de vie des élèves**

Sur les 100 élèves du R.P.I Saint-Désiré Audes Chazemais, 44 ont fait leur entrée à l'école de Chazemais, dans deux classes de deux niveaux, accueillis par Jean-Baptiste C. nouvellement nommé et Julie V. directrice de cette école depuis 5 ans. 62 000 euros ont été récemment investis pour valoriser le cadre de vie de ces jeunes élèves. L'école, le restaurant scolaire et la garderie périscolaire ont fait peau neuve.

→ **Dénonciation de l'obstination de la société porteuse du projet éolien**

Le 1^{er} juin dernier, le Conseil Municipal de Chazemais s'est opposé au projet éolien porté par la société BORALEX et a demandé que l'étude cesse et que le mât de mesure soit démonté.

Aujourd'hui, les élus réitèrent leur position et dénonce l'obstination de la société BORALEX qui organise des portes à portes pour sonder l'opinion des habitants majoritairement contres et qui s'apprête à déposer en Préfecture une étude d'impact environnemental.

S'il le faut, la Commune s'entourera d'une assistance juridique pour réaffirmer sa demande d'abandon de ce projet, qui va à l'encontre de sa démarche de réaménagement du centre bourg et des hameaux, avec l'esprit de préserver son environnement et son patrimoine.

→ ***Dates à venir***

- **Récompenses du concours des Maisons Fleuries** : samedi 6 novembre à 11h00, Maison Communale des Services
- **Cérémonie du 11 novembre** : à 11h00 au monument aux morts
- **Le Beaujolais nouveau se fête au GRILLON** : jeudi 18 novembre en soirée
- **Le repas des anciens en préparation** : pour le Samedi 20 novembre à la salle polyvalente
- **La pêche de l'étang communal s'organise** : pour le Samedi 27 novembre

Prochain Conseil Municipal, le lundi 25 octobre 2021 à 18h00